



Erasmus+



كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية بتونس  
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS  
FACULTY OF HUMANITIES AT TUNIS  
1958

## Programme « Erasmus+ International Credit Mobility »

Jean-François GUILLAUME, Professeur, Université de Liège



## Master professionnel « Sociologie du développement local et action associative »

Lundi 21 février 2022

### La mort annoncée du skatepark de Venfort

#### *La mise en œuvre de projets locaux de participation citoyenne*

Etude de cas : la mise en œuvre d'un projet de construction d'un skate-park dans une commune semi-rurale de Belgique francophone.

Thématique : analyse sociologique des conditions requises pour l'aboutissement d'un processus de consultation et de participation citoyenne à l'échelle locale.

Durée : 6 heures

Modalités :

- Présentation du cas (inspiré d'une situation réelle)
- Identification des différentes composantes du problème posé par l'installation d'un skate-park au cœur de la localité
- Appropriation des propositions théoriques de la sociologie de la traduction
- Identification des tensions internes au projet et des difficultés rencontrées au cours du projet
- Analyse de l'objet central du projet : la pratique du skateboard
- Evaluation finale : réponse individuelle à la question « La mort du skate-park de Venfort était-elle inéluctable ? »
- Discussion : élaboration de scénarios d'intervention destinés à rencontrer la demande des jeunes skateurs de Venfort

## Présentation du cas

Venfort est une commune du sud de la Belgique francophone, proche des frontières française et luxembourgeoise. Elle compte une population de 8.510 habitants, dont un quart environ ont moins de 20 ans (chiffres de 2021). Il y a dix ans, en 2011, les moins de 20 ans représentaient 30% de la population.

La commune de Venfort regroupe plusieurs localités (voir annexe 1), dont la localité centrale de Venfort qui compte 3.400 habitants (soit 40% de la population) et où l'on retrouve de nombreux services (administrations communales, commerces, banques, pharmacie, etc.). L'actuel bourgmestre de la localité est particulièrement attaché à l'idée que Venfort est « une ville à la campagne ». Il en a fait un slogan et une ligne directrice pour l'aménagement urbanistique et le développement local de Venfort.

Dans cette ville à la campagne, des associations offrent une large palette d'activités de loisirs aux enfants et aux jeunes : clubs sportifs (football, mini-foot, basket-ball, volley-ball, judo, karaté, natation, BMX, tennis de table,...), centre culturel, bibliothèque, mouvements de jeunesse (scouts,...) et maison de jeunes organisent des activités régulières. À côté de ces activités encadrées, de jeunes venfortois pratiquent librement le skateboard dans les rues de la localité.

Certains endroits sont plus prisés que d'autres. C'est le cas notamment d'un escalier qui est proche d'un commerce local. Les propriétaires de ce magasin voient d'un mauvais œil les acrobaties des jeunes skateurs. Les murets qui entourent la bibliothèque locale ont été mis à rude épreuve par la pratique répétée du skate : des pierres se sont décollées, et à certains endroits, le muret menace de s'écrouler...

Il est difficile d'établir le nombre de skateurs dans la localité. Mais il est certain que ceux qui le pratiquent sont actifs et visibles... Les utilisateurs de trottinettes, plus jeunes que les skateurs, sont également bien présents.

À Venfort, il n'y a pas d'infrastructure pour pratiquer le skateboard. Certains jeunes se rendent dans la commune de Boll – située à quelques dizaines de kilomètres de Venfort dans le pays voisin, le Grand-Duché de Luxembourg. Selon Simon, l'un des jeunes skateurs locaux, c'est « l'endroit le plus proche pour aller rider ».



*Vue de la salle de skate de la commune de Boll*

En octobre 2014, après une rencontre avec des élus communaux, le projet de construction d'un skate-park est initié. Il est décidé que la Maison des Jeunes de Venfort accompagnera la réalisation du projet.

La majorité communale y voit l'opportunité d'une participation citoyenne : associer les jeunes à la réflexion sur l'aménagement d'un skate-park, à sa conception voire à sa gestion. Parallèlement, un vaste projet de rénovation urbanistique de la localité est annoncé. Une commission, composée notamment de représentants des habitants, des associations et des élus politiques, encadrée par des experts, sera chargée d'envisager différents scénarios relatifs à la mobilité dans la localité (déplacements à pied, à vélo,...), à l'aménagement de la place centrale, à la création d'un réseau de chaleur,...

Il serait alors utile, estime l'élue communale (une « échevine ») en charge de la jeunesse, de mobiliser le public de la Maison des Jeunes, composée en partie de jeunes résidant dans un quartier plus défavorisé. La question du skate-park est une opportunité pour les associer à une réflexion plus large sur l'avenir de leur localité.

Le 5 octobre 2014, sur la page Facebook « Un skatepark à Venfort ? », créée par la Maison des Jeunes, on peut lire :

**Salut ! Merci pour les 70 j'aime déjà. J'espère que cette page fonctionnera pour que nous ayons un jour un skatepark dans la commune. Donc s'il vous plaît faites tourner un max !**

Le 26 octobre 2014, publication sur la page Facebook, en grands caractères :

**malheureusement il ne se passe toujours rien !**

Au cours des semaines qui suivent, un premier emplacement est imaginé : la place centrale de la localité actuellement dédiée à un parking (voir annexe 2). Or, dans un vaste projet de rénovation urbaine, il est question de changer l'affectation de cette place et de supprimer le parking. Alors, pourquoi ne pas l'occuper ? Il y a quelques années déjà, un premier module de skate y avait été installé, mais l'initiative avait fait long feu. Le module avait été démonté et n'avait jamais été remplacé.

La Maison des jeunes fait l'acquisition de modules démontables, et elle les place successivement dans différents endroits de Venfort et des localités voisines : à Venfort-le-Long, localité distante de 2 kilomètres ; à Venfort-Station, un peu plus éloignée du centre de la commune ; à Fauchy (voir annexe 1).

À l'issue de ces différents essais, il est décidé que l'endroit le plus propice reste le centre de la localité de Venfort.

En mars 2015, la page Facebook du projet *Un skatepark à Venfort ?*, créée par la Maison des Jeunes de Venfort, annonce :

**SUPER nouvelle on a reçu les documents, il ne reste plus qu'à choisir les rampes et puis la construction commence. Un grand merci à la commune. Si vous voulez des rampes spéciales envoyez un message.**

12 réactions positives à ce post et 38 commentaires.

**Bien joué, Arthur ! Tu as une réunion de prévue avec la commune ? car j'ai plein d'idées de projet réalisable... Si tu veux on peut en parler**

Réponse de l'animateur de la Maison des Jeunes

**On n'a pas trop eu le choix. On a pris les trucs basiques**

Les premières esquisses du projet circulent sur la page Facebook, suscitant des réactions contrastées :

**Ce module serait parfait puissance 1000 !**

**C'est mieux que rien**

**Il est perfect mon gars !**

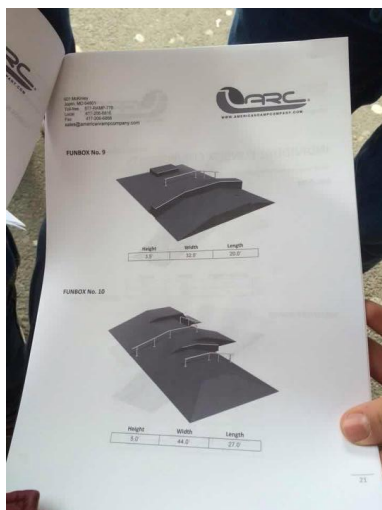
**Tellement 😊 Avec le rail au plein milieu 😊**

**Ouais, mec le putain de rail !**

**C'est trop grand**

**Donc il y aura quoi ? 😊 Un rail et un box ? 😊😊**

**proposer des truc réalisables ;) juste un bon box avec deux quarter pipe et un bar pour slider , ce serait déjà très intéressant : D !**



Une question est posée lors de cet échange.

**C'est où ?**

Réponse de l'animateur de la Maison des Jeunes :

**Pour le moment la bourgmestre a dit près de la bibliothèque...**

Réactions :

**Ah ouais c'est petit...**

**Un petit quarter**

**D'office c'est gros**

Réponse de l'animateur de la Maison des Jeunes :

**Normalement deux quarter moyen, donc normal, quoi et une fun box**

Réactions :

**Et il y aurait moyen de mettre une box et un rail ou quoi ?**

**Ouais ça pourrait être bien un box sur le côté**

Réponse de l'animateur de la Maison des Jeunes :

**On espère, mais on a choisi deux quarter dont un double quarter. Je sais pas si tu vois... ahah, et une table avec un rail**

Réaction :

**Ouais ben un quarter de chaque côté, quoi ? Et tu n'as pas des photos**

En mai 2015, une réflexion est menée par l'équipe du Centre Culturel de Venfort autour du « vivre à Venfort, de la citoyenneté et du socio-culturel ».

Sont présents à cette réunion : l'une des responsables de la bibliothèque communale, le coordinateur du Centre de recherche du Pays de Venfort (cercle historique), l'animatrice de l'Espace public numérique de Venfort, une comédienne, le président du Centre Culturel, deux animateurs du Centre culturel. Le procès-verbal de la réunion, constatant le manque de place de jeux dans la localité de Venfort, mentionne :

**L'envie des enfants et ados d'avoir des « skatepark » est révélateur d'une envie et d'un besoin d'autonomie, d'avoir des endroits et espaces à eux où il n'y a pas de surveillance et d'autorité d'adultes. Un lieu que les jeunes peuvent s'approprier (*mais problème de dégradation*).**

Une question préoccupe à présent les initiateurs du projet. À quel emplacement précis implanter le skate-park ? L'intention est de le placer au centre de la localité de Venfort, mais où exactement ? L'idée de le placer près de la bibliothèque est abandonnée.

Après consultation des élus communaux, le choix se porte sur un terrain de basket situé juste à côté du Complexe sportif communal et à proximité de la Maison des Jeunes (voir annexe 2). Le module sera installé entre la salle des sports, la cour de récréation de l'école secondaire (séparée par un grillage) et deux propriétés privées (séparées par un mur de pierre). L'habitation la plus proche est située à une dizaine de mètres de l'emplacement du skatepark.

L'accès se fera par un parking de terre battue, utilisé par les usagers du centre sportif. La rue qui y mène est relativement fréquentée durant la journée : on y trouve un centre commercial, avec deux moyennes surfaces, un magasin de décoration. Le soir, la circulation dans la rue est plus calme.

En mars 2016, un an plus tard, toujours rien.

**Bonjour je n'ai actuellement pas de nouvelles de la part de la communes mais nous continuons à y croire**

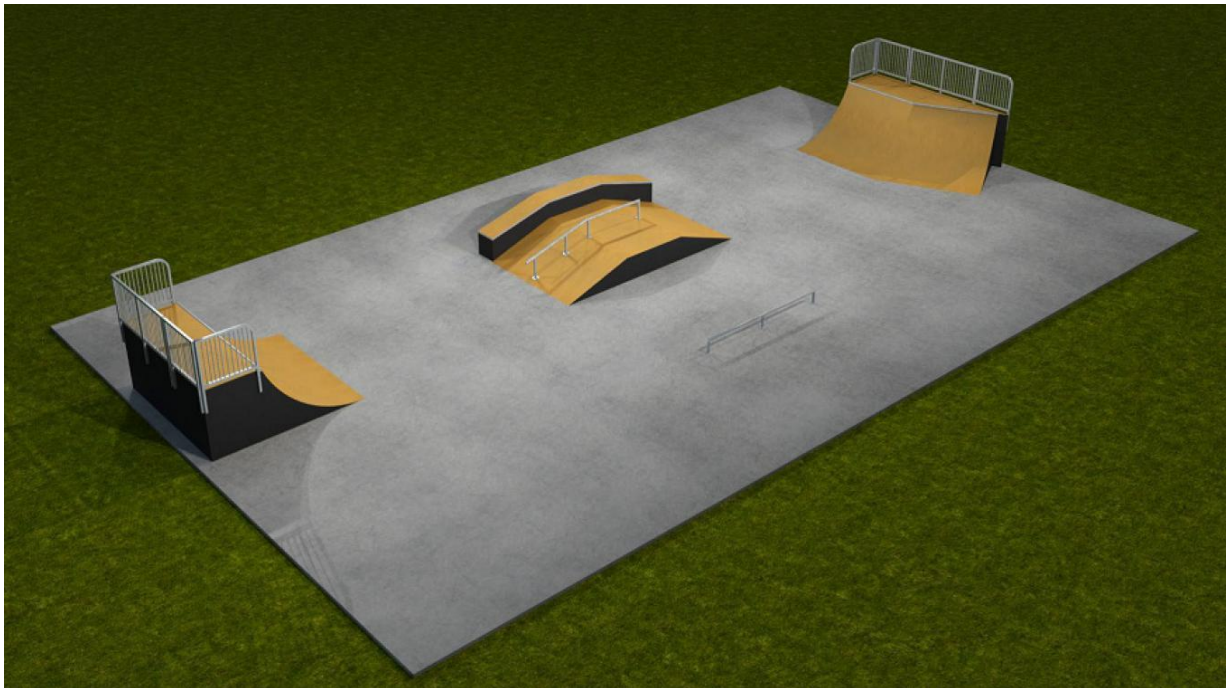
Dans une autre section de la commune (Corvisart), une zone skateboard est inaugurée en 2016 (réalisation communale ; subvention de la Région wallonne) (voir annexe 3).

En septembre 2017, Le point est discuté lors du conseil communal et le groupe politique de la majorité communale annonce sur son site web :

« Bientôt un skate-park. Une enveloppe de quelque 300.000 euros est prévue pour Venfort afin d'équiper de diverses plaines de jeux et sites de loisirs les quatre coins du village. Après une première plaine dans le parc du Château, un autre projet, un autre projet va voir le jour dans les prochains mois. Il s'agit d'un nouveau skate-park qui s'implantera juste à côté du Centre sportif. Coût des travaux estimé à plus ou moins 30.000 euros »

En avril 2018, la presse locale titre : « Venfort : le skate-park, ce sera pour l'été » (La Meuse, 18/04/2018). Et une maquette est présentée...

Le module sera composé d'éléments en bois. Il sera installé par la Maison des Jeunes de Venfort.



En septembre 2018, une annonce « triomphale » sur la page Facebook *Un skatepark à Venfort ?*

**YO !** Les travaux pour le skatepark ont commencé depuis plus ou moins mi-août, si vous voulez aller voir l'état d'avancement vous n'avez qu'à vous rendre derrière l'école secondaire (chez les grands) bon ride !!!

En mai 2019, les choses se précisent.

Bonjour le skate park sera prêt pour fin juin (ce n'est pas trop tôt) Si vous voulez suivre ce qui se passe, c'est sur la page de la MJ Venfort que tout se passe

Bon ride

Le skate-park est fonctionnel à l'été 2019.

**Septembre 2019** : des habitants des maisons qui jouxtent le skate-park déplorent les nuisances sonores et se tournent vers les pouvoirs locaux. Le bourgmestre réagit.

### **Bruyant, le skatepark va déménager.**

*La Première Heure, Laurent Gallo*

#### **Les riverains se plaignent en effet des nuisances. La commune envisage de le mettre ailleurs.**

À Venfort, la jeunesse a largement de quoi s'occuper toute l'année. À côté des activités sportives et culturelles traditionnelles, le monde des "skateurs" existe aussi.

Le problème ? Le skatepark est mal situé. Non loin du centre sportif, mais à proximité des habitations. Inévitablement, les riverains se plaignent fréquemment du bruit, causé en partie par le mauvais revêtement du sol. *« Il fait du bruit. Si vous faites un barbecue à côté, ce n'est pas possible de rester dehors toute la journée. C'est mauvais pour les oreilles. Je comprends les voisins. Et je me mets aussi à la place des skateurs qui doivent s'amuser »,* confie le bourgmestre.

Et c'est justement pour cette raison qu'une réunion a été faite la semaine dernière entre le bourgmestre, André Brasseur et un skateur, David Leloup. La tension est ainsi redescendue d'un cran entre le skateur et la commune. En effet, quelques heures avant, il n'avait pas hésité à poster un message assez sévère vis-à-vis de la commune et la manière qu'elle avait de gérer le skatepark. *« Tout le monde se fout de nous. On est la risée de la région. Le milieu du skate, ce n'est quand même pas n'importe quoi. Un skatepark, ça fait du bruit. Il fallait y penser avant de le construire là-bas. Et les autorités communales gèrent le skatepark de façon honteuse. Les élus n'y connaissent rien. Dans les villes, les skateparks ne sont, par exemple, pas fermés durant le week-end ou les jours fériés »,* écrivait-il sur les réseaux sociaux.

Il faut dire que la commune, croyant bien faire pour limiter les nuisances en période de congé scolaire, avait imposé une plage horaire à la cinquantaine de skateurs fréquentant le parc. La goutte était pleine pour ces derniers. La réunion a, semble-t-il, été positive et constructive. À terme, on se dirige ainsi vers ces solutions. *« Nous allons déjà revoir le règlement du Skatepark qu'on déménagera ensuite. Je ne sais pas encore où, ni quand. Probablement avant cet hiver. Mais plus dans le centre-ville. On fera aussi un revêtement adapté, non bruyant. Un peu comme cela se fait, par exemple, en Espagne où j'ai déjà pu voir ce type d'infrastructures »,* conclut André Brasseur.

Laurent Gallo

À l'instar du projet de Venfort, d'autres communes (urbaines et rurales) de Belgique francophone se sont dotées de skate-park au cours des dernières années (voir annexe 4). Mais certains de ces skate-parks n'ont pas survécu et ont été démontés. Funeste destin...

**La mort du skate-park de Venfort était-elle inéluctable ?**



## Notre perspective théorique : la sociologie de la traduction

Pour décrypter le processus qui a abouti à la construction d'un skatepark au centre de la localité de Venfort s'est déroulé, nous nous appuyons sur des propositions théoriques inspirées de la sociologie de la traduction ou sociologie de l'acteur-réseau.

Nous procéderons comme deux chercheurs français qui ont étudié les conditions d'apparition et d'évolution d'une manifestation sportive événementielle, les « Natural Games » de Millau (Corneloup J. & O. Obin, 2011, « Fabrique territoriale d'un événementiel en sport de nature », *Gestion 2000, Association de Recherches et de Publication en Management*, 3, vol. 28, 83-102). Leur volonté est d'identifier le rôle du « territoire » en tant que système d'acteurs organisés, dans le processus de développement local. Leur objet d'études est l'apparition d'un événement, les « Natural Games », initialement centré autour de l'escalade puis s'élargissant au VTT, au kayak et au parapente dans les Grandes Causses (parc naturel du sud-ouest de la France, situé à proximité de la ville de Millau, célèbre pour son imposant viaduc).

Les deux chercheurs veulent « *dégager des pistes de réflexion sur le lien entre des formes de gouvernance locale, l'organisation territoriale des sports en nature et l'évolution de la pratique événementielle* » (Corneloup & Obin, 2011 : 85).

Pour poser le problème et dégager les pistes de réflexion, ils partent de l'hypothèse de la sociologie de l'acteur-réseau : « *considérer que la société ne constitue pas un cadre à l'intérieur duquel évoluent les acteurs. La société est le résultat toujours provisoire des actions en cours* » (Akrich M., Callon M. & B. Latour, 2006, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines de Paris).

Ils considèrent également qu'il faut prendre en considération des « actants » : « *les objets mobilisés, matériels ou immatériels* », qui ont une incidence sur le déroulement des choses « *à partir du moment où ils sont en capacité de faire des propositions aux acteurs* » (Latour B., 1999, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte & Syros).

Tous les actants, acteurs humains et non-humains, fonctionnent comme un réseau « sociotechnique ». Les acteurs sont donc dotés d'un pouvoir d'associations développées autour d'accords, construits sur des traductions.

« *Les discours des acteurs laissent apparaître des traductions quant au rôle supposé de l'événementiel sportif en matière de promotion territoriale et des équipementiers partenaire. Il intervient aussi dans le développement local (identité, promotion touristique) et dans celui des pratiques sportives. Ces traductions permettent de comprendre les intérêts de chacun, et ainsi les associations et accords qui en découlent* » (Corneloup & Obin, 2011 : 86).

# I. Le projet de la sociologie de la traduction

Quelques précisions sur l'un des initiateurs de ce paradigme sociologique.

Michel Callon (1945-), ingénieur et sociologue, a été professeur à Mines Paris Tech et chercheur au Centre de sociologie de l'innovation. Avec Bruno Latour, John Law et Madeleine Akrich, il a initié la *Théorie de l'acteur-réseau* ou *Sociologie de la traduction*.

Dans un article publié en 1986 (n°36, pages 169 à 208) dans la revue *Année Sociologique*, il développe une nouvelle orientation dans la réflexion et l'analyse sociologique : « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc ».

En analysant l'intervention de trois chercheurs désireux d'améliorer la production des coquilles Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc (en Bretagne, France), Michel Callon envisage comment aborder simultanément des faits relatifs à la « Nature » et des faits relatifs à la « Société » et plus précisément comment un monde de la nature et de la société prend forme.

Quels sont les faits relatifs à la nature ? Dans le cas présent, il s'agit de la reproduction des coquilles Saint-Jacques.

Quels sont les faits relatifs à la société ? Dans le cas présent, il s'agit de tous les échanges, de toutes les interactions entre les « actants » – c'est-à-dire les acteurs humains et non humains – qui sont impliqués dans le débat ou la controverse sur la reproduction des coquilles Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc. Qui sont ces acteurs ? Les marins-pêcheurs et leurs représentants, les trois chercheurs à l'initiative du projet, leurs collègues scientifiques, mais aussi les coquilles Saint-Jacques...

Quel est l'objectif de Callon dans cet article ?

« Nous voulons montrer dans ce papier que l'analyse peut être poursuivie avec une société considérée comme incertaine et discutable. Dans les controverses étudiées, les acteurs qui interviennent développent des argumentations et des points de vue contradictoires qui les amènent à proposer des versions différentes du monde social et du monde naturel. Qu'arrive-t-il si l'on maintient tout au long de l'analyse la symétrie entre les négociations qui portent sur l'un et sur l'autre ? Aboutit-on nécessairement à un chaos indescriptible ? » (175).

Quelles implications pour notre analyse du projet de skate-park de Venfort ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 2. Les grands principes méthodologiques

Pour répondre à ces questions, trois principes de méthode sont retenus.

### 1) Agnosticisme généralisé :

L'observateur doit se montrer impartial vis-à-vis des arguments scientifiques et techniques utilisés par les protagonistes de la controverse et il doit s'interdire de censurer les acteurs lorsque ceux-ci parlent à propos d'eux-mêmes ou de leur environnement social.

« A aucun moment nous n'avons retiré aux acteurs la possibilité de discuter la société et de douter de leurs partenaires. C'est ainsi que nous avons restitué aussi bien les incertitudes sur les marins-pêcheurs et leurs intérêts que celles concernant les propriétés des coquilles Saint-Jacques » (201-202).

L'observateur ne porte pas de jugement sur les prises de position des acteurs.

« Par exemple, la croyance des chercheurs en l'existence d'un groupe rassemblant en une communauté d'intérêts les marins-pêcheurs de Saint-Brieuc, n'a jamais été présentée comme une illusion ou une erreur d'appréciation. L'existence ou la non-existence de ce groupe n'est décidable qu'en fin de parcours, et ce sont les trois chercheurs par leurs différentes tentatives qui nous l'apprennent » (202).

### 2) Symétrie généralisée :

Ne pas changer de grille d'analyse pour étudier les controverses sur la Nature et les controverses sur la Société.

Utiliser un seul répertoire pour décrire les points de vue en présence, que la controverse ou les désaccords portent sur des enjeux scientifiques ou techniques ou sur la constitution de la société.

Les mêmes concepts seront utilisés : problématisation, intéressement, enrôlement, mobilisation et dissidence.

Les faits de société ne sont pas supérieurs aux faits de nature.

« Pour établir, *urbi et orbi*, que les larves se fixent il faut aussi bien la complicité des coquilles Saint-Jacques que celle des collègues et des marins-pêcheurs. Ces trois catégories d'acteurs sont aussi essentielles et déterminantes les unes que les autres, et à aucun moment la société ne peut être réduite à une force d'appoint ou à une série de conditions, expliquant la remise en cause ou l'acceptation de savoirs extérieurs à elle » (202).

### 3) Libre-association :

Suivre sans les figer toutes les variations qui ont affecté les alliances passées par les trois chercheurs.

« Non seulement nous avons laissé fluctuer l'identité des coquilles, ou des marins-pêcheurs ainsi que la représentativité de leurs intermédiaires et porte-parole (larves fixées, délégués professionnels,...) mais nous avons également laissé se développer des rapports imprévisibles entre ces différentes entités » (202-203).

« Qui au début de l'histoire pouvait prévoir que la fixation des larves de coquilles influencerait sur le sort des marins-pêcheurs ? Qui pouvait devenir les voies par lesquelles passerait cette influence ? » (203).

### 3. L'objet de l'étude : coquilles Saint-Jacques et marins-pêcheurs en baie de Saint-Brieuc

#### 3.1. Objectif de l'étude

Analyser la constitution progressive au long des années 70 d'un savoir « scientifique » sur les coquilles Saint-Jacques.

Quelles implications pour notre analyse du projet de skate-park de Venfort ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

#### 3.2. Le point de départ

Un colloque qui s'est tenu à Brest en 1972 et qui a rassemblé des scientifiques, des délégués professionnels des marins-pêcheurs qui examinent ensemble la possibilité de maîtriser la culture des coquilles St Jacques afin d'en augmenter la production.

Trois chercheurs ont découvert lors d'un voyage au Japon que les coquilles St Jacques y font l'objet d'une véritable culture intensive. Cette technique permet de préserver les stocks existants et de les augmenter considérablement.

Mais dans le domaine scientifique, on ne sait rien des mécanismes de croissance des coquilles St Jacques.

« Deux exemples montrent l'étendue de l'ignorance des experts et des professionnels de la pêche. Pendant toutes les années 70, les spécialistes se sont battus, sans jamais se lancer dans une campagne d'expériences, pour savoir si une coquille à corail temporaire conservait cette propriété lorsqu'elle était transplantée dans un lieu où les coquilles sont à corail permanent. Quant aux marins-pêcheurs, ils ont toujours affirmé, contre l'opinion des experts, que les coquilles Saint-Jacques se déplaçaient au fond des océans. Sur ces deux points controversés, il a fallu toute une série d'expérimentations, au début des années 80, pour montrer que des coquilles écossaises, coraillées en permanence, conservaient cette caractéristique dans la baie de Saint-Brieuc et pour convaincre, film vidéo à l'appui, les marins-pêcheurs que seuls les courants sous-marins étaient responsables des déplacements des coquilles Saint-Jacques » (179).

Les chercheurs pointent les conséquences de plus en plus visibles de l'activité de pêche intensive en baie de St Brieuc (baisse régulière de la production).

Quelles implications pour notre analyse du projet de skate-park de Venfort ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### 3.3. Le point (momentané) d'arrivée

Dix ans plus tard : des connaissances scientifiques ont été produites et certifiées ; une groupe social uni s'est constitué autour de privilèges qu'il a su instituer et préservé (marins-pêcheurs de la baie de St Brieuc) ; une communauté de spécialistes s'est organisée autour de l'étude des coquilles et de la promotion de leur culture.

### 3.4. Les quatre étapes de la traduction

Michel Callon a suivi un acteur tout au long de ses opérations de construction-déconstruction de la Nature et de la Société : les trois chercheurs, après leur retour d'un voyage au Japon.

Le processus de traduction est caractérisé par quatre étapes.

#### 1°) La problématisation ou comment se rendre indispensable ?

Les chercheurs ont « problématisé » l'objet de leur réflexion : ils ont écrit des rapports et des articles, développé des projets. La question qu'ils posent est simple : l'expérience menée au Japon est-elle transposable en France et plus particulièrement en rade de Saint-Brieuc ? La réponse n'est pas évidente : les espèces de coquilles sont différentes ; le développement de la coquille est mal connu (quand s'opère la métamorphose des larves ? A quelle vitesse s'effectue la croissance des naissains ? ...)

La problématisation, c'est la formulation de problèmes.

*Précisions sur la notion de problème :*

*Elle désigne les obstacles qui sont jetés en travers du chemin suivi par un acteur et qui entravent sa progression. Les problèmes ne sont pas générés spontanément par l'état des connaissances ou la dynamique des programmes de recherche. Ils résultent de la définition et de la mise en relation d'acteurs qui n'étaient pas encore liés les uns aux autres. Problématiser, c'est définir une série d'acteurs et dans le même mouvement, identifier les obstacles qui les empêchent d'atteindre les buts ou objectifs qui leur sont imputés. Les problèmes, et les équivalences qui sont postulées entre eux, résultent donc de l'interaction entre un acteur donné et toutes les entités sociales ou naturelles qu'il définit et pour lesquelles il s'efforce de devenir indispensable.*

Quelles implications pour notre analyse du projet de skate-park de Venfort ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Problématiser, c'est formuler des problèmes, mais pas uniquement.

C'est également l'identification d'un « ensemble d'acteurs dont ils s'attachent à démontrer qu'ils doivent, pour atteindre les objectifs ou suivre les inclinations qui sont les leurs, passer obligatoirement par le programme de recherche proposé. A ce mouvement, par lequel les trois chercheurs s'efforcent de se rendre indispensables, nous donnons le nom de problématisation » (181).

La problématisation comme entre-définition des acteurs :

Trois acteurs sont mis en scène : les coquilles Saint-Jacques (Pecten Maximus), les marins-pêcheurs-de-la-baie-de-Saint-Brieuc, les collègues scientifiques.

Acteurs au sens d'actant (cfr Greimas) : la liste des acteurs n'est pas limitée aux seules entités sociales. La définition des groupes, de leur identité et de ce qu'ils veulent ou poursuivent, est constamment négociée tout au long du processus de traduction.

Comment les chercheurs définissent-ils les différents acteurs ?



Les marins-pêcheurs de St Brieuc : ils pêchent les coquilles sans se soucier de l'épuisement du stock jusqu'à la dernière coquille. Ils tirent des bénéfices importants de leur activité mais ils finiront par être ruinés s'ils ne refrèment pas leurs ardeurs (cfr évolution des courbes de tonnage produits). Ils sont censés être conscients de leurs intérêts économiques à long terme et

dès lors bien disposés à l'égard du programme de repeuplement et des études à lancer pour le réaliser. Les chercheurs ne font pas allusion à l'existence d'un groupe social uni, mais ils définissent une sorte de marin-pêcheur moyen.

Les collègues scientifiques qui participent aux colloques ou sont cités dans les publications : ils ne savent rien sur les coquilles St Jacques en général et celles de St Brieuc en particulier. Ils sont incapables de répondre aux questions sur la fixation des larves. Ils sont censés être intéressés par l'accroissement des connaissances sur cette question et ne pas être gênés par la stratégie proposée (étudier les coquilles in situ plutôt que dans des cuves expérimentales).

Les coquilles Saint-Jacques de Saint-Brieuc : elles sont coraillées six mois par an seulement ; n'est connue qu'au stade adulte au moment où elle est pêchée. Question posée laisse entendre qu'elle peut se fixer et « accepter » une protection qui lui permettra de proliférer et de se perpétuer.



Les chercheurs : se présentent comme des chercheurs « fondamentalistes » impressionnés par les réalisations étrangères, cherchant à parfaire les connaissances disponibles sur une espèce peu étudiée, voulant le bien des marins-pêcheurs et l'accroissement des stocks de coquilles.

« Une seule question : *Pecten Maximus* se fixe-t-il ? suffit à problématiser toute une série d'acteurs, c'est-à-dire à établir de façon hypothétique leur identité et ce qui les lie » (182-183).



Quelles implications pour notre analyse du projet de skate-park de Venfort ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La problématisation comme définition de points de passage obligés :

Les chercheurs montrent que les acteurs concernés doivent, dans leur intérêt, admettre le programme de recherche proposé.

Ils développent une même argumentation : « Si les coquilles Saint-Jacques cherchent à se perpétuer (quels que soient les mécanismes plus ou moins obscurs qui expliquent cette pulsion), si les marins-pêcheurs entendent préserver leur intérêt économique à long terme (quelles que soient les raisons de ces orientations), si les collègues scientifiques visent le progrès des connaissances (quel que soit le ressort de cette ambition), alors ils sont amenés à accepter (1) qu'ils doivent au préalable connaître la réponse à la question : comment les coquilles se fixent-elles ? et (2) que l'alliance autour de cette interrogation est profitable pour chacun d'entre eux » (183).

La problématisation possède des propriétés dynamiques (indique les déplacements et détours à consentir, les alliances à sceller).

« Définis comme ils le sont, les collègues scientifiques, les coquilles Saint-Jacques et les marins-pêcheurs sont entravés dans leur existence même : ce qu'ils visent, ils ne peuvent l'atteindre par eux-mêmes. Des obstacles-problèmes se dressent sur leurs routes : l'avenir de *Pecten Maximus* est en permanence menacé par les prédateurs de toutes sortes qui les frappent mortellement : les marins-pêcheurs, en maximisant leurs profits à court terme, ne peuvent assurer leur survie à long terme ; les collègues scientifiques, qui veulent le développement des connaissances, sont obligés d'admettre que manquent de premières et indispensables observations sur les coquilles Saint-Jacques in situ. Quant aux trois chercheurs eux-mêmes, leur projet passe par la question préalable de la fixation » (183-184).



Quelles implications pour notre analyse du projet de skate-park de Venfort ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 2°) Les dispositifs d'intéressement ou comment sceller les alliances

L'existence réelle des groupes identifiés passe par des états successifs, « se réalisant ou s'irréalisant en fonction des épreuves de force qui s'engagent » (185).

« Chacune des entités convoquées par la problématisation peut se soumettre et s'intégrer au plan initial, ou à l'inverse refuser la transaction en définissant autrement son identité, ses buts, ses projets, ses orientations, ses motivations ou ses intérêts. La situation n'est d'ailleurs jamais aussi tranchée. Comme le montre la phase de problématisation, il serait absurde pour l'observateur de dépendre des groupes formulant en toute indépendance leur identité et leurs buts. Ceux-ci ne se mettent en forme et ne s'ajustent que dans l'action » (185).

Intéressement = ensemble des actions par lesquelles une entité (ici, les trois chercheurs) s'efforce d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'elle a définis par sa problématisation.

Intéresser : se placer entre (inter-esse), s'interposer. Mais entre quoi et quoi ?

Dans le cours de leur problématisation, les chercheurs s'allient, sur un objectif commun, les coquilles, les marins-pêcheurs et leurs collègues. Mais pas n'importe quelle coquille, ni n'importe quel collègue ou n'importe quel marin-pêcheur. L'être des uns et des autres, leurs inclinations ou leurs buts sont définis avec soin.

Les définitions retenues sont toujours en compétition avec d'autres définitions.

Pour inter-esser un acteur, il faut couper les liens que d'autres acteurs voudrait nouer avec cet acteur. Pour inter-esser les marins-pêcheurs, les chercheurs doivent couper les liens que d'autres scientifiques ou d'autres acteurs (p.ex., une firme commerciale,...) voudraient établir avec les marins-pêcheurs.

Les propriétés de l'acteur que l'on veut intéresser et son identité (qu'il s'agisse des coquilles Saint-Jacques, des collègues scientifiques ou des marins-pêcheurs) évoluent donc et/ou se re-définissent tout au long de ces processus d'intéressement. Parfois une situation stable est atteinte et les identités des acteurs sont redéfinies. Le marin-pêcheur n'est plus un marin-pêcheur comme les autres mais comme un marin-pêcheur soucieux de contribuer au processus de recherche qui vise à améliorer la productivité des coquilles Saint-Jacques.

Il y a un large éventail de stratégies et de dispositifs possibles pour intéresser : la force pure et simple ; la séduction ou une simple sollicitation.

Dans le cas des coquilles Saint-Jacques, le mécanisme de l'intéressement repose sur un dispositif technique élaboré par les Japonais.

« Par ailleurs, ce dispositif d'intéressement prolonge et matérialise les hypothèses faites sur l'identité des coquilles et sur leur comportement. Les collecteurs perdent toute efficacité si les larves « refusent » de se fixer, de croître, de se métamorphoser et de proliférer en (relative) captivité. L'intéressement, s'il réussit, confirme (plus ou moins complètement) la validité de la problématisation qui, dans le cas contraire, se trouve réfutée » (187-188).

Mécanismes d'intéressement différents selon les acteurs visés. On ne convainc pas les marins-pêcheurs, les coquilles Saint-Jacques et les scientifiques de la même façon...

« Dans tous les cas, le dispositif d'intéressement fixe les entités à enrôler, tout en interrompant d'éventuelles associations concurrentes et en construisant un système d'alliances. Des structures sociales prennent forme, composées à la fois d'entités naturelles et humaines » (189).

Quelles implications pour notre analyse du projet de skate-park de Venfort ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### 3°) Comment définir et coordonner les rôles : l'enrôlement

Le dispositif d'intéressement ne débouche pas nécessairement sur l'alliance, sur l'enrôlement.

L'enjeu est de transformer une question en une série d'énoncés considérés comme certains : *Pecten Maximus* se fixe ; les marins-pêcheurs veulent repeupler la baie.

Enrôlement :

Il ne faut pas adopter une perspective fonctionnaliste ou culturaliste dans laquelle la société est constituée d'un répertoire de rôles et de titulaires de rôles.

Mais l'enrôlement n'implique pas mais n'exclut pas des rôles préétablis.

Ce terme désigne le mécanisme par lequel un rôle est défini et attribué à un acteur qui l'accepte.

**C'est un intéressement réussi.**

« Décrire l'enrôlement, c'est donc décrire l'ensemble des négociations multilatérales, des coups de force ou des ruses qui accompagnent l'intéressement et lui permettent d'aboutir » (189-190).

« Intéresser les coquilles Saint-Jacques c'est les fixer sur des collecteurs. Mais cette fixation n'est pas simple à obtenir. C'est avec les coquilles que les trois chercheurs doivent conduire les négociations les plus dures et les plus longues. Nombreuses sont les forces ennemies, comme dans un conte de fée, qui contrecarrent le projet des chercheurs et détournent les larves avant qu'elles ne soient prises au piège » (190). Parmi les forces ennemies : les courants et les turbulences qui s'opposent aux fixations ; des parasites (p.ex., des manipulations qui les détachent de leur support).

Il a fallu identifier la meilleure profondeur pour la fixation. « Faut-il, larves, aller vous chercher au fond de la baie ou bien vous attendre en chemin et tendre votre piège en travers de votre chute ? » (191).

Il a fallu identifier les meilleurs matériaux pour la fixation.

« Quant aux transactions avec les marins-pêcheurs, ou plutôt avec leurs « représentants », elles sont inexistantes. Ceux-ci observent en spectateur intéressé et attendent le verdict final, prêts à admettre les conclusions retenues par les spécialistes. Leur consentement est acquis (d'avance) sans discussion » (192).

Différentes éventualités de l'enrôlement : violence physique (contre les prédateurs), séduction, transaction, consentement sans discussion.

Quelles implications pour notre analyse du projet de skate-park de Venfort ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

#### 4°) La mobilisation des alliés : les porte-parole sont-ils représentatifs ?

Questions cruciales pour la réussite de l'entreprise conduite par les chercheurs : qui parle au nom de qui ? Qui représente qui ?

Parmi l'ensemble des différents groupes d'acteurs, seuls quelques rares individus sont concernés.

« Peut-on affirmer que *Pecten Maximus* se fixe ? Oui, reconnaissent les collègues : les fixations observées ne sont pas accidentelles. Elles ne sont pas accidentelles, tel est du moins l'état des croyances, mais elles sont en nombre limité. Quelques larves sur quelques collecteurs sont considérées comme les représentants crédibles d'une masse anonyme, silencieuse et

insaisissable de coquilles tapies au fond des eaux océanes. Les trois chercheurs négocient l'intéressement des coquilles avec une poignée de larves qui représentent toutes celles, innombrables, qui échappent à la capture. Ces dernières, à aucun moment, ne contredisent d'une manière ou d'une autre les larves qui se fixent. Ce qui vaut pour quelques-unes vaut pour l'ensemble de la population » (193).

Le problème posé est celui de la représentativité des porte-parole.

« Ce n'est pas à proprement parler la communauté scientifique qui est convaincue, mais les quelques collègues qui lisent les publications ou assistent aux colloques. Ce ne sont pas tous les marins-pêcheurs, mais leurs délégués officiels qui donnent leur aval à l'expérimentation et soutiennent le programme de repeuplement. Dans l'un et l'autre cas, quelques individus, parlant pour les autres, ont été intéressés au nom des foules qu'ils représentent (ou prétendent représenter) » (194).

Il n'y a pas vraiment de différence entre des délégués qui parlent d'eux-mêmes et des larves qui demeurent silencieuses : la distinction entre véritables porte-parole et simples représentants ne résiste pas à un examen approfondi.

« Combien d'électeurs se sont déplacés pour choisir leurs représentants ? Combien de larves se sont fixées ? Telle est la seule question qui importe dans l'un et l'autre cas. La fixation des larves c'est l'équivalent du vote lui-même et le comptage des larves fixées correspond au dépouillement des scrutins » (194-195).

On peut établir une symétrie parfaite entre la procédure de désignation des représentants des marins-pêcheurs (par un scrutin) et la fixation des larves : comptabilisation, enregistrement des nombres sur des fiches, analyse des résultats.

« Que l'on utilise la notion de porte-parole pour les uns et pour les autres, à des stades différents du processus de représentation n'a rien d'impropre. Parler pour d'autres, c'est d'abord faire taire ceux au nom desquels on parle. Il est certes plus difficile de faire taire définitivement des êtres humains ; mais il est moins facile de parler au nom d'entités qui ne disposent pas de langage articulé : ceci suppose des ajustements incessants et des dispositifs d'intéressement infiniment plus sophistiqués » (196-197).

La notion de « mobilisation » est adaptée pour décrire les mécanismes car elle souligne les déplacements nécessaires. Mobiliser, c'est rendre mobile des entités qui ne l'étaient pas.

« Au début : des coquilles Saint-Jacques, des marins-pêcheurs et des spécialistes dispersés et difficilement accessibles. A la fin : trois chercheurs, à Brest, qui disent ce que sont et veulent ces différentes entités. Par la désignation de porte-parole successifs et par la mise en place des équivalences qu'ils établissent, tous ces acteurs ont été déplacés et rassemblés au même moment, en un seul lien. Cette mobilisation, cette concentration, au-delà du système d'alliances qu'elle constitue, a une réalité bien physique. Elle se matérialise par toute une série de déplacements » (197).

On constate une série de transformations successives : les coquilles en larves, les larves en nombres, les nombres en tableaux et en courbes. Plutôt que d'exhiber des larves et des filières à Brest devant les collègues scientifiques, les chercheurs montrent des graphiques et présentent des résultats chiffrés.

Les déplacements sont rendus possibles par une série de transformations.

« Le choix de chaque nouvel intermédiaire, de chaque nouveau représentant, répond ainsi à une double exigence : il rend les déplacements plus aisés et il établit des équivalences qui aboutissent à la désignation des trois chercheurs comme porte-parole » (197-198).

Michel Callon note que le résultat est saisissant : « Une poignée de chercheurs discutent dans une salle close quelques tableaux de chiffres et quelques diagrammes. Mais ces discussions engagent des populations indénombrables d'acteurs silencieux, coquilles, marins-pêcheurs, spécialistes, qui sont représentés à Brest par quelques porte-parole » (198).

**L'enrôlement est transformé en soutien actif.**

« Les groupes ou les populations au nom desquels s'expriment les porte-parole sont à proprement parler insaisissables. Le répondant (ou le référent) existe après coup, une fois établie la longue chaîne des représentants. Il constitue un résultat et non le point de départ. Sa consistance est strictement mesurée par la solidité des équivalences mises en place et la fiabilité des intermédiaires rares et dispersés qui négocient entre eux leur représentativité en même temps que leur identité et leur intéressement » (198).

« La « réalité » sociale et naturelle est une conséquence à laquelle aboutit la négociation généralisée sur la représentativité des porte-parole. Si le consensus est atteint, les marges de manœuvre de chaque entité sont alors étroitement délimitées. **La problématisation initiale, qui avançait des hypothèses sur l'identité des différents acteurs, leurs relations et leurs objectifs, a laissé place au terme des quatre étapes décrites à un réseau de liens contraignants. Mais le consensus et la mobilisation qui le rend possible peuvent être contestés à tout moment. La traduction devient trahison** » (198-199).

Quelles implications pour notre analyse du projet de skate-park de Venfort ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 5°) La dissidence : quand la traduction devient trahison

Un porte-parole ou un intermédiaire est-il représentatif ? Une question pratique et non théorique.

Sous le terme de controverse, on désigne toutes les manifestations par lesquelles la représentativité des porte-parole est remise en cause, discutée, négociée ou bafouée.

Les controverses désignent donc l'ensemble des actions de dissidence.

A propos des coquilles Saint-Jacques :

Le mouvement de fixation d'une centaine de larves cueillies dans des filets au large de Saint-Brieuc sera-t-il durable ? Les coquilles, génération après génération, continueront-elles à fixer certaines de leurs larves sur les collecteurs ?

Cette question est vitale pour les chercheurs.

Or les années se suivent et ne se ressemblent pas. L'expérience renouvelée se traduit par des résultats catastrophiques. « Les chercheurs tendent leurs filières, mais les collecteurs restent désespérément vides. En principe les larves se fixent, en pratique elles refusent d'entrer dans les collecteurs. La difficile négociation qui a réussi la première fois, échoue les années suivantes. Les fixations sur les collecteurs auraient-elles été accidentelles ? » (200).

Le caractère contingent est lié à la multiplicité des interventions hostiles : température des nappes d'eau, courants imprévisibles, prédateurs de toutes sortes, épizooties,... « L'intéressement et les dispositifs qui le mettent en œuvre se révèlent inefficaces » (200).

« La situation est identique à celle où des troupes muettes d'indignation remettent en cause les acquis obtenus par des délégués syndicaux au cours d'une négociation avec le « Patronat » » (200).

Controverse autour des marins-pêcheurs :

Les coquilles issues des larves « intéressées » par les collecteurs et regroupées au fond de la baie par un parc protégé par une ceinture de béton, « sont pêchées sans vergogne, un soir de Noël, par une horde de marins-pêcheurs qui n'ont su résister à la tentation d'une pêche miraculeuse. Brutalement, et sans proférer un mot, ils désavouent leurs porte-parole et leurs calculs à long terme, préférant comme dans l'aphorisme célèbre de Lord Keynes, leur intérêt immédiat à une hypothétique satisfaction future » (200-201).

La stratégie des chercheurs vacille face à ces deux mutineries silencieuses... Et le scepticisme gagne les collectivités locales qui financent l'expérience.

S'en suit un réajustement de la part des chercheurs : entreprendre une vaste campagne de formation et d'information de la population des marins-pêcheurs ; mettre en place d'autres intermédiaires et d'autres représentants.

Quelles implications pour notre analyse du projet de skate-park de Venfort ?

---

---

---

---

---

---

---

---

### 3.5. Remarques finales sur le recours à la sociologie de la traduction

Le travail de l'observateur réside dans la description d'une **histoire** centrée sur les trois chercheurs mais qui « n'a mis en scène aucun acteur que ceux-ci n'aient explicitement convoqués et n'a imposé à ceux qui intervenaient aucune définition immuable » (203).

Les acteurs étudiés font preuve de **compétences** quand ils rencontrent des difficultés. « Ils travaillent en permanence sur la société et sur la nature, définissant et associant des entités, montrant des alliances changeantes pour parvenir à des configurations qui ne s'avèrent stables eu par endroits et pour une durée déterminée » (203).

Dans cette façon d'étudier les faits sociaux, **la société est rendue aussi incertaine et discutable que la nature**. Elle n'est pas une entité stable, « solide ». Au contraire, la notion de « traduction » souligne la permanence des déplacements auxquels donne lieu cette histoire.

« Déplacements de buts ou d'intérêts, ou encore déplacements de dispositifs, d'êtres humains, de larves ou d'inscriptions : à chaque étape des déplacements ont lieu. Certains jouent un rôle plus stratégique que d'autres. Déplacements au cours de la problématisation : les marins-pêcheurs au lieu de poursuivre leur intérêt individuel à court terme sont invités à déplacer le centre de leurs préoccupations et de leurs projets pour partager les interrogations des chercheurs. Déplacements au cours de l'étape d'intéressement : les larves qui se laissent tomber au fond de la baie ou qui dérivent au gré des courants, sont déviées et interceptées par les filières. Déplacements au cours de l'étape d'enrôlement où un accord est trouvé à la suite de concessions mutuelles : les collecteurs sont changés de lieux pour mieux capturer les larves qui ont ainsi attiré les chercheurs sur leur propre terrain. Déplacements enfin, et ceux-ci sont essentiels, au cours de l'étape de mobilisation : des larves fixées sur des collecteurs, des marins-pêcheurs de la baie de Saint-Brieuc, des collègues dispersés à travers le monde sont déplacés à Brest, après avoir changé de forme et d'état, pour venir soutenir, ou discuter avec, les trois chercheurs qui prétendent être leur porte-parole. Déplacements encore, au cours de la dernière étape, celle de la dissidence : les marins-pêcheurs pénètrent dans les zones de cantonnement, se jettent sur les parcs et les dévastent ; les coquilles et leurs larves évitent les filières... » (203-204).

Durant toute cette histoire, on constate une série de **déplacements** et le processus qui est donné à voir peut être décrit comme une traduction qui amène tous les acteurs concernés, au terme de métamorphoses et de transformations variées, à passer par les trois chercheurs et leur programme d'étude et de développement.

**Un première conclusion : traduire, c'est déplacer.**

Traduire, c'est également exprimer dans son propre langage ce que les autres disent et veulent, c'est s'ériger en porte-parole.

« A la fin du processus, s'il a réussi, on n'entend plus que des voix parlant à l'unisson et se comprenant mutuellement (...) En bout de course un discours les a unifiés ou plutôt les a mis en relation de façon intelligible. Mais ceci aurait été impossible sans les déplacements en tous genres dont il a été question précédemment, sans les négociations et les ajustements qui les ont accompagnés » (204).

**Apparition de porte-parole et déplacements sont deux mécanismes indissociables l'un de l'autre.**

La traduction est un **processus** avant d'être un résultat.

« C'est pourquoi nous avons parlé d'étapes qui dans la réalité ne se distinguent jamais aussi clairement que dans notre exposé. Chacune d'entre elles marque une progression dans les négociations qui aboutissent finalement à la désignation de porte-parole légitimes qui, dans le cas étudié, disent sans être démentis ce que sont et veulent coquilles et marins-pêcheurs : la problématisation, simple conjecture, a été transformée en mobilisation » (205).

La dissidence remet en cause une partie des acquis réalisés au cours des étapes précédentes, et elle débouche sur la récusation ou le refus des déplacements et des porte-parole.

« Les acteurs impliqués ne se reconnaissent pas dans cette histoire et dans cette lente dérive auxquelles ils ont participé, estiment-ils, à leurs corps et âmes défendant » (205).

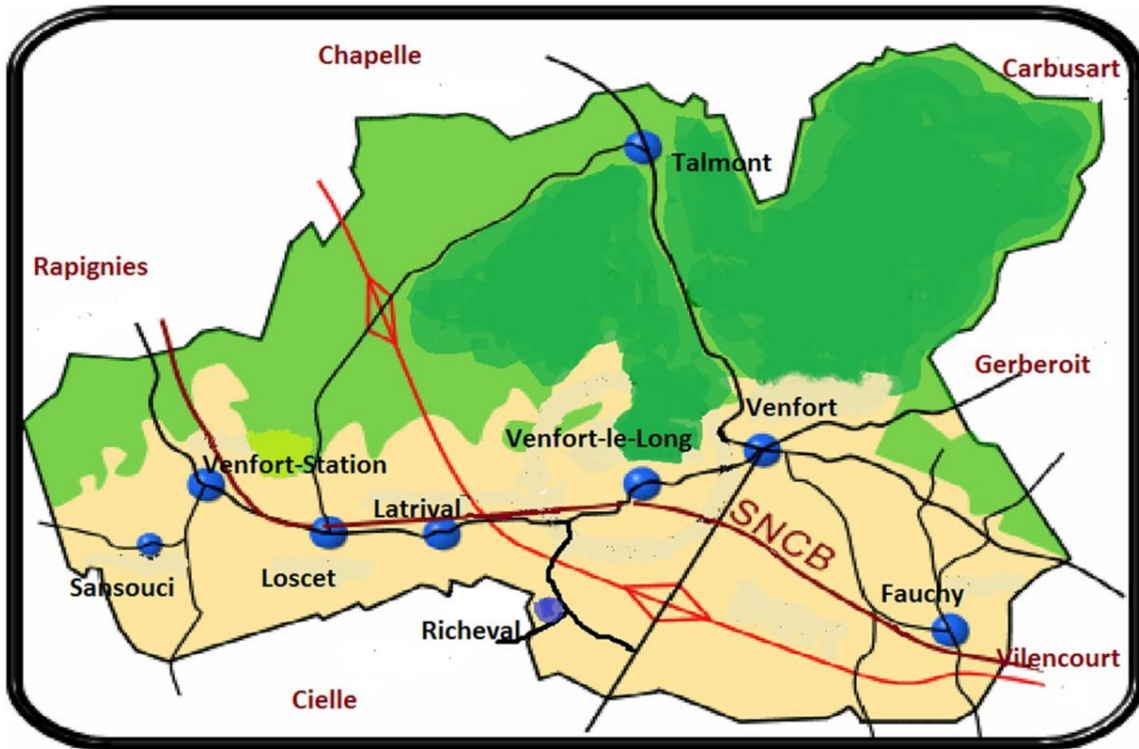
La traduction continue mais les équilibres sont modifiés.

En conclusion :

« La traduction n'est rien d'autre que le mécanisme par lequel un monde social et naturel se met progressivement en forme et se stabilise pour aboutir, si elle réussit, à une situation dans laquelle certaines entités arrachent à d'autres, qu'elles mettent en forme, des aveux qui demeurent vrais aussi longtemps qu'ils demeurent incontestés. Le choix du répertoire de la traduction n'a pas pour seule ambition de donner une description symétrique et tolérante du processus complexe mélangeant réalités sociales et naturelles. Il permet aussi d'expliquer comment s'établit le silence du plus grand nombre qui assure à quelques-uns la légitimité de la représentativité et le droit à la parole » (205).



Annexe 1 : carte de la commune de Venfort







Annexe 3 : Skate-park et plaine de jeux de Venfort-Station



#### **Annexe 4 : Autres initiatives locales relatives à la création de skate-park**

**Juin 2021** : création d'un skate-park à La Roche-en-Ardenne

[https://www.tvlux.be/video/info/la-roche-les-jeunes-ont-leur-skatepark\\_37898.html](https://www.tvlux.be/video/info/la-roche-les-jeunes-ont-leur-skatepark_37898.html)

**Mai 2021** : ouverture d'un nouveau skate-park à Arlon

[https://www.tvlux.be/video/info/fun/arlon-succes-pour-le-nouveau-skate-park-a-la-spetz\\_37683.html](https://www.tvlux.be/video/info/fun/arlon-succes-pour-le-nouveau-skate-park-a-la-spetz_37683.html)

**Avril 2021** : Un skate-park dans l'ancien stade Lambert ? La Ville de Ciney y croit...

<https://www.matele.be/un-futur-skatepark-dans-l-ancien-stade-lambert>

**Mars 2021** : création d'un skate-park à Villers-la-Ville (implanté à l'arrière de la Maison des Jeunes de Mellery).

<https://www.telesambre.be/villers-la-ville-75-000-euros-pour-la-creation-d-un-skatepark>

**Février 2021** : bientôt un skate-park à Nivelles ?

<https://www.ultrason.be/news/bientot-un-skatepark-a-nivelles-1168>

**Juillet 2020** : Il y aura un skate-park près de la nouvelle piscine (Huy)

[https://www.lavenir.net/cnt/dmf20200630\\_01487491/il-y-aura-un-skate-park-pres-de-la-nouvelle-piscine](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20200630_01487491/il-y-aura-un-skate-park-pres-de-la-nouvelle-piscine)

**Octobre 2019** : Le plus grand skate-park de Belgique verra le jour à l'été 2020

<https://www.levif.be/actualite/belgique/le-plus-grand-skatepark-de-belgique-verra-le-jour-a-l-ete-2020/article-news-1206525.html>

**Juillet 2018** : un des plus beaux skate-park de Wallonie se trouve à Jodoigne

[https://www.tvcom.be/video/sport/un-des-plus-beaux-skateparks-de-wallonie-se-trouve-a-jodoigne-22398\\_89.html](https://www.tvcom.be/video/sport/un-des-plus-beaux-skateparks-de-wallonie-se-trouve-a-jodoigne-22398_89.html)

**Juin 2018** : Mons : la première pierre du skate-park est posée

<https://plus.lesoir.be/165545/article/2018-06-29/mons-la-premiere-pierre-du-skatepark-est-posee>

**Septembre 2017** : ouverture d'un skate-park outdoor à Tournai

<https://www.construirelawallonie.be/artikel/un-skatepark-qui-fait-sensation-a-tournai/>

**Novembre 2015** : Tournai : les skateurs associés à la conception du nouveau skatepark

[https://www.rtb.be/info/regions/hainaut/detail\\_tournai-les-skateurs-associes-a-la-conception-du-nouveau-skatepark?id=9126379](https://www.rtb.be/info/regions/hainaut/detail_tournai-les-skateurs-associes-a-la-conception-du-nouveau-skatepark?id=9126379)

#### Articles sur les skate-parks qui ont disparu

- À Aubange : [https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210511\\_01579863/le-skateparc-de-aubange-deplace-a-cote-du-tennis](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210511_01579863/le-skateparc-de-aubange-deplace-a-cote-du-tennis), mai 2021
- À Lasnes : [https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210530\\_01584690/le-skatepark-temporaire-definitivement-demonte](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210530_01584690/le-skatepark-temporaire-definitivement-demonte), mai 2021
- À Grez-Doiceau : [https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210211\\_01554156/le-skate-park-sera-deplace-ou-modernise](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210211_01554156/le-skate-park-sera-deplace-ou-modernise), février 2021